



La santé est un droit pour tous !

.....

Les problèmes soulevés par le rapport entre travail et santé, au-delà de leurs spécificités, représentent un aspect des inégalités face à la santé qui touchent la majorité de la population. C'est pourquoi il faut intégrer leur approche dans une réflexion globale sur la santé pour tous.

.....

La santé sous toutes ses facettes

La santé des personnes est déterminée par d'innombrables facteurs parmi lesquels les soins ne jouent qu'un rôle limité. Il est donc nécessaire et essentiel de penser à des politiques transversales qui abordent, en plus des soins, aussi bien la question du logement que celle de l'énergie, de l'environnement, de l'emploi, ... si nous souhaitons diminuer les inégalités existantes.

La Plate-forme a organisé le 13 novembre dernier une matinée de réflexion autour des inégalités sociales en santé sous l'angle des déterminants sociaux économiques (logement, environnement, emploi...). L'idée était de réunir des experts d'univers différents : représentants d'associations de patients, de réseaux de lutte contre la pauvreté, d'observatoires de la santé mais également des médecins et des professeurs d'université. Des participants francophones et néerlandophones. Cette matinée était animée par Jean Hermesse et Raf Mertens des mutualités chrétiennes. Le panel était donc varié et riche.

L'objectif de cette rencontre était de définir des mesures prioritaires, de les budgétiser et de définir des stratégies qui permettraient de diminuer les inégalités sociales en santé.

Cette matinée nous a permis de cibler 6 priorités :

1. Développer une approche globale transversale de la santé : viser un travail intersectoriel et mettre sur pied une bonne coordination entre les différents niveaux de pouvoirs en matière de santé. Intégrer systématiquement la dimension santé dans les politiques et actions menées en matière de logement, d'emploi, de transports, d'enseignement... A quand un plan national de la santé ?

Objectif opérationnel : Désignation d'un commissaire royal à la santé.

2. Introduire un plan de gestion social local dans lequel l'aspect santé est intégré. L'idée ici étant de mettre en place une politique locale sociale en matière de santé qui fasse

La santé est un droit pour tous ! Malgré ce droit, les inégalités subsistent et restent importantes au sein de la population. C'est pourquoi, syndicats, mutualités, fédération des maisons médicales, ONG et autres associations, du nord et du sud du pays, se sont réunis pour travailler, ensemble, à un meilleur accès à la santé pour tous. A travers une analyse de la situation, des débats et des actions, la Plate-forme d'action Santé et Solidarité souhaite amener à une politique de santé plus progressiste et plus solidaire. En Belgique, en Europe et ailleurs.

Mos clefs : inégalités sociales de santé, travail, globalité, solidarité, sécurité sociale, déterminants non médicaux.

remonter ses effets et résultats vers un système plus global. Il faut renforcer la participation citoyenne.

Objectif opérationnel : création d'observatoires locaux de la santé.

3. Renforcer la sécurité sociale : pensions, assurance maladie invalidité, assurance autonomie, assurance hospitalisation. Maintenir le système de solidarité. Les assurances privées aggravent les inégalités sociales.

Objectif opérationnel : Développer la couverture et les indemnités par de la sécurité sociale ; le premier pilier.

4. Renforcer une fiscalité qui soit plus équitable.

Objectif opérationnel : Une fiscalité plus juste touchant toutes les sources de revenus et les flux financiers.

5. Garantir un travail digne, avec un attention particulière à l'évolution des conditions de travail des travailleurs, en particulier pour les travaux lourds, les situations de sous-traitances, la précarité de l'emploi et les cadences. Prévoir une réglementation adaptée en matière de santé au travail.

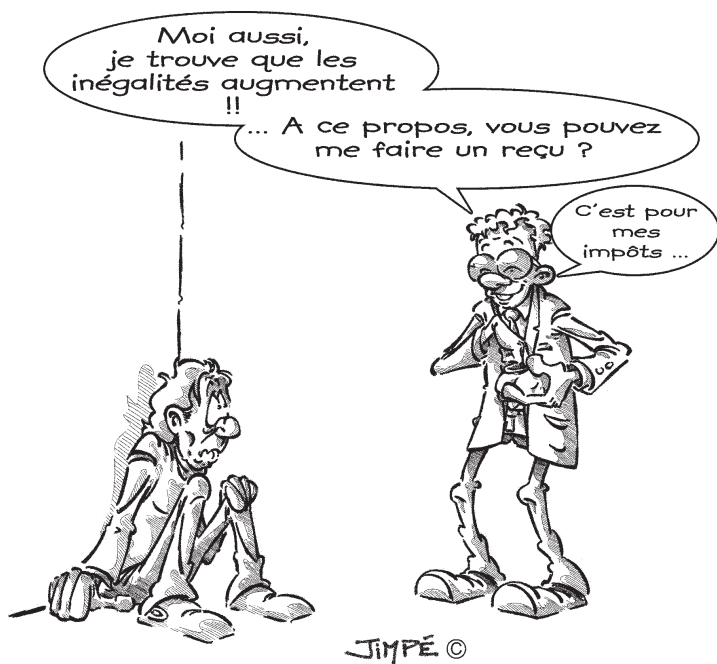
Objectif opérationnel : Coordination des structures de santé (médecins généralistes, médecin du travail, syndicats...) et intégration de la problématique dans les politiques de santé.

6. Augmenter le revenu d'intégration sociale. Il doit dans un premier temps atteindre le seuil de pauvreté européen pour ensuite faire l'objet d'une nouvelle hausse pour atteindre 878 euros, minimum vital en Belgique.

Objectif opérationnel : Atteindre 878 euros en 2012.

Le Réseau Belge de Lutte contre la Pauvreté (BAPN) coordonne un projet où des personnes en situation de pauvreté des trois Régions (Bruxelles, Flandre et Wallonie) formulent des recommandations au niveau de la santé, de la sécurité sociale et de l'inclusion sociale. Ce projet de deux ans (2009-2010) se fait en étroite collaboration avec les réseaux régionaux (bruxellois, flamand et wallon) de lutte contre la pauvreté et de nombreuses associations de terrain qui sont en contact avec des personnes en situation de pauvreté.

Les recommandations des personnes en situation de pauvreté seront présentées aux responsables politiques à la fin de 2010. Afin de leur conférer plus de « poids », BAPN souhaite que ces recommandations très concrètes soient portées et soutenues par le plus grand nombre d'organisations et d'instances de la société civile et du monde académique concernées par ces thèmes. C'est ainsi que la Plate-forme Santé et Solidarité collabore activement aux travaux de BAPN, tout comme BAPN a participé à la matinée de réflexion organisée par la Plate-forme le 13 novembre dernier. L'objectif clairement affiché est de se renforcer mutuellement.





Une société plus solidaire nécessite des choix, idéologiques, sociaux et politiques !

Le débat du 25 mars 2010

Le deuxième temps de notre démarche a eu lieu en mars. En effet, ce fut le moment pour la Plate-forme de mettre les politiques face à leurs responsabilités et de leur soumettre des recommandations très concrètes.

De nombreuses recherches ont été faites, de nombreux colloques organisés et nous faisons toujours les mêmes constats : les inégalités ne cessent d'augmenter. Il faut agir plus globalement, inventer un nouveau modèle de société.

L'objectif de la Plate-forme lors du débat du 25 mars a été de tenter de convaincre les représentants politiques que notre système économique, social et politique doit être adapté pour amener notre société vers un développement plus humain.

Nous défendrons des mesures concrètes qui ouvrent des perspectives, qui peuvent mettre des contradictions en évidence et qui amènent à une réelle conscientisation. Bien souvent, de telles mesures ne nécessitent pas forcément de nouveaux moyens. Des transferts, des fusions de budgets sont possibles ou il faut réorienter les priorités. ●

De plus amples informations sur les résultats de ce débat seront disponibles sur le site www.sante-solidarite.org.

Tél : 02.209.23.64 – 0484.499.603

Contacts :

France Defrenne et Famke Vekeman

france.defrenne@sante-solidarite.be

famke.vekeman@gezondheid-solidariteit.be